

Réunion du 2 décembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2013/876 - Développement des transports collectifs - 1142  
RD 468 au Sud de l'agglomération strasbourgeoise -  
Aménagements en faveur des transports collectifs**

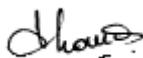
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le principe des aménagements en faveur de transports en commun sur la RD 468 au Sud de l'agglomération strasbourgeoise, tels que décrits dans le projet de convention technique et financière annexé au rapport

- approuve la convention technique et financière encadrant les aménagements et les modalités de financement pour l'amélioration de la desserte et de la circulation des lignes du Réseau 67 à l'entrée Sud de l'agglomération strasbourgeoise (RD 468 / PLOBSHEIM - ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN).

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention, à intervenir entre la communauté urbaine de Strasbourg (CUS), la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS), la Compagnie des transports du Bas-Rhin (CTBR) et le Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131202-82586-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 06/12/13